



La Lettre d'information de **Molsheim**

Mars 2005

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 février sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent Furst.

Point 1 :

**Approbation du procès-verbal
des délibérations de la séance
ordinaire du 10 décembre 2004.**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal, transmis le 4 janvier 2005, de la séance ordinaire du 10 décembre 2004.

Point 2 :

**Approbation du procès-verbal
des délibérations de la séance
extraordinaire du 6 janvier
2005.**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal, transmis le 25 février 2005, de la séance extraordinaire du 6 janvier 2005.

Point 3 :

**Approbation du procès-verbal
des délibérations de la séance
extraordinaire du 6 janvier
2005.**

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises, sur la base des délégations permanentes qui lui ont été consenties, pour la période du 1^{er} octobre 2004 au 31 décembre 2004.

Point 4 :

**Débat d'orientation
budgétaire pour
l'exercice 2005**

**Les grandes lignes
de la politique
générale**

Dans son discours de politique générale, Monsieur le Maire a fixé les grandes orientations de la Ville de Molsheim pour 2005.

Le discours de politique générale n'est pas un budget, il vise à apporter des éléments complémentaires au débat d'orientation budgétaire.

Pour la Ville de Molsheim, l'année 2005 va marquer une phase nouvelle. Le budget communal connaîtra une évolution significative : l'augmentation forte de sa politique d'investissement.

Investir, c'est préparer l'avenir, c'est équiper notre collectivité, c'est aussi apporter plus de services à la population.

Le budget 2005 sera le premier d'une série de trois budgets traduisant la volonté de la municipalité d'accroître l'effort pour préparer l'avenir de la cité. Les investissements sont fonction de l'évolution des dossiers portés par la Ville. Ces dossiers sont de différents types :

- Des dossiers qui arrivent désormais en phase opérationnelle :
 - la Maison des Elèves
 - le parvis de l'église
 - le stadium de football
 - la voirie Ecospace
 - la restauration de la Chapelle Notre-Dame

(Suite pages suivantes...)

Conseil Municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 25 février 2005 -

Point 4 :

Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2005

(suite...)

■ Des dossiers qui pourraient démarrer cette année, en fonction de contraintes extérieures :

- la rénovation de la Maison des Syndicats
- « Les Tournesols »
- l'aire des gens du voyage

■ Des opérations entamées qui continuent par étape :

- l'aménagement des ateliers municipaux
- la modernisation et l'équipement des écoles
- l'avancement des travaux de la Chartreuse

■ Des travaux de voirie en cours ou programmés :

- la rue Bugatti
- la rue de la Poudrière
- la rue de la Légion Romaine
- la rue des Etangs
- la rue de l'Eglise
- la rue Liebermann
- et peut-être une nouvelle voirie

■ L'effort de la Ville est aussi un effort en matière d'équipements :

- pour le mobilier
- pour l'informatique
- pour le domaine culturel
- de reproduction
- d'équipements techniques pour les ateliers municipaux
- d'éclairage public, (etc...)

Les gros dossiers, notamment les constructions, vont s'étendre sur deux voire trois exercices budgétaires au cours desquels il faudra, en outre, financer la participation de la Ville pour le contournement et la réalisation de la liaison inter quartier.

Investir maintenant est possible dans la mesure où la Ville a su se désendetter massivement et contenir ses dépenses de fonctionnement.

Le programme d'investissement sera financé par le recours à l'emprunt, la cession d'éléments d'actifs (terrains ou bâtiments) et l'autofinancement dégagé par le budget communal.

Cet investissement important se fait dans un contexte favorable où les prix de la construction sont bas et les taux d'intérêts peu élevés.

L'objectif de la municipalité en ce qui concerne les emprunts futurs est de pouvoir emprunter sur des durées raisonnables, tout en gardant un service de la dette (capital et intérêts) qui ne compromette pas l'avenir de la gestion de la cité.

En terme de fiscalité, une augmentation des taux de 1 % est envisagée.

Pour conclure, le Maire souligne que l'objectif de l'équipe municipale est de tenir les engagements pris devant la population et de maintenir une situation financière saine pour notre collectivité.

Conseil Municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 25 février 2005 -

Point 5 :

Délégation de service public pour la gestion des animations culturelles sur le site de l'ancienne chartreuse

– modification des tarifs des droits d'entrée.

Dans le cadre de la délégation de la gestion des animations culturelles sur le site de l'ancienne chartreuse, s'étalant sur la période du 1er avril 2004 au 31 décembre 2006, la Ville de Molsheim approuve les modifications tarifaires proposées par l'Association pour l'Animation de la Chartreuse.

Les nouveaux tarifs en vigueur sont les suivants :

Caisse du soir	12 €
Prévente (Office du Tourisme)	10 €
Réservations dans le livret programme	10 €
Passeport (10 entrées)	80 €

Point 6 :

Forêt communale de Molsheim à Urmatt – exercice forestier 2005 : Etat prévisionnel des coupes de bois et programme des travaux

La commune a établi les états de prévision des coupes de bois et le programme des travaux de l'exercice 2005 pour l'exploitation de la forêt dont elle est propriétaire à Urmatt :

Prévision des coupes : 1.502 m³
Prévision des recettes : 27.482 €
Programme des travaux : 44.797, 31 €
Solde prévisionnel : - 11.480 €

Point 7 :

Nouveau Logis de l'Est : garantie communale pour quatre prêts conventionnés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du financement du programme d'extension et de réhabilitation du Foyer le Moulin à Molsheim.

Afin de financer les travaux d'extension et de réhabilitation du Foyer le Moulin, le Nouveau Logis de l'Est, propriétaire du bâtiment, a sollicité la garantie communale pour quatre prêts conventionnés qu'il se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le montant total de ces quatre prêts se monte à 2.385.000 €.

La Ville de Molsheim décide de satisfaire à cette requête. Elle accorde en conséquence sa garantie à l'organisme concerné pour le remboursement des sommes dues en cas de défaillance de ce dernier.

Point 8 :

Subvention exceptionnelle aux Scouts de France – Compagnons de Molsheim pour l'organisation d'une action humanitaire à Zafi au Togo.

La Ville de Molsheim attribue une subvention exceptionnelle de 480 € aux Scouts de France – Compagnons de Molsheim dans le cadre de l'organisation d'une action humanitaire à Zafi au Togo.

Ce projet dont l'objectif principal consiste en la rénovation d'une école, se déroulera au mois d'août 2005.

Point 9 :

Attribution d'une subvention à l'école primaire des Tilleuls pour l'organisation d'une classe découverte à Noirmoutier (Classe de CE1)

La Ville de Molsheim apporte son concours financier, à hauteur d'une participation prévisionnelle de 718,20 €, à l'école primaire des Tilleuls dans le cadre d'une classe de découverte à Noirmoutier, du 13 au 19 juin 2005, au profit des élèves du CE1.

Point 10 :

Agent Non Titulaire – Modification contractuelle

Le Conseil Municipal décide de procéder à une modification de la rémunération d'un de ses Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles Non Titulaire. Considérant ses qualités professionnelles, l'agent concerné sera rémunéré, à compter du 1er mars 2005, au 8ème échelon du grade d'ATSEM 2ème classe.

Fête du Café et du Chocolat

Les 1^{er}, 2 et 3 avril 2005

à Molsheim



**Trois jours de festivités
autour du Café et du Chocolat
avec au programme :**

■ **Vendredi 1^{er} avril**

Soirée «Witz Owe»,

à la Metzsig, à partir de 20h00.

Au programme, soirée blagues en alsacien et en français avec des pensées chocolatées et première réunion de la Confrérie «D'Molshemer Kaffeebich» (les ventres à café de Molsheim). Une nuit qui sera assurément arrosée de Café et de Chocolat...

Entrée payante : 20 grains de café !

A défaut, les pièces sonnantes et trébuchantes d'euros seront acceptées.

Les spectateurs ne devront pas oublier d'apporter leur besace de grains de café.

■ **Samedi 2 avril**

Soirée Café Théâtre,

au caveau de la Chartreuse, à 20h00

En première partie du programme, Jean-Paul Schaeffer retracera les moments forts de l'époque des cafés théâtre à Molsheim au travers de l'histoire de la troupe des « Kaffeemehl » (moulins à café) qu'il avait créé en 1954. En deuxième partie, deux troupes alsaciennes présenteront des sketches, pour certains écrits par Jean-Paul Schaeffer.

Café et Chocolat seront servis tout au long de la soirée.

Entrée payante : 20 grains de café !

A défaut, les pièces sonnantes et trébuchantes d'euros seront acceptées.

■ **Dimanche 3 avril**

A la Metzsig

De 10h00 à 18h00

- Exposition de moulins à café à travers le temps et de pièces en chocolat

- Conférences sur le Café, le Chocolat

et sur l'origine des «boules des Chartreux»

Place de l'Hôtel de Ville

- De 10h00 à 18h00 : animation musicales

- 11h00 : Apéritif concerts avec les groupes Pampas (artistes péruviens) et Arkestra (ensemble brésilien)

- 12h00 : Repas à base de café préparé par le Chuchi Club sous le chapiteau qui sera dressé pour l'occasion. Réservation à l'Office de Tourisme Intercommunal au 03.88.38.11.61

16h30 : Café Concert

Espace Saint-Joseph

De 10h00 à 18h00

- Dégustation et vente de Café et le Chocolat

- Ateliers pour enfants autour de la création de poissons en chocolat

- Salon du café

- Animations musicales

- Projection d'un documentaire sur l'origine et la transformation du café et du chocolat.

Rue du Maréchal Foch

Marché artisanal sur le thème du café et du chocolat et animation musicale

Possibilité de repas à base de café dans tous les restaurants de la Ville.